



CENTRE DE LOISIRS EDUCATIFS D'OURS CAMP (CLEO)

PROJET PÉDAGOGIQUE

I. Descriptif de l'Accueil de Loisir sans Hébergement

A - L'Association CLEO

L'A.L.S.H. fait partie des activités de l'Association **Centre de Loisirs Educatifs d'Ourscamp (C.L.E.O.)** est une association de la loi 1901, déclarée en Sous - Préfecture de Compiègne, sous le numéro W603001142, le 17 janvier 2008, ayant son siège social au 1, place Saint Eloi, 60138 CHIRY OURSCAMP, représentée par Monsieur LE TOULLEC Christophe, son Président.

B - Le lieu

Situé à proximité de la gare de Noyon et du stade de rugby Jean Didier, l'A.L.S.H. est accessible à tous, par le bus gratuit (*Lib'us* ligne A) de la ville de Noyon. Son entrée se fait par le 314, rue d'Orroire à Noyon. Elle dispose d'une maison de 81 m² et d'un jardin (120 m²), de sanitaires.

L'Association met à disposition le parc de l'abbaye Ourscamp comme lieu possible de sortie ou de camp.

De plus l'Association peut organiser des camps à l'extérieur dans des accueils de mineurs associatifs dont elle est membre (*Les amis du Vic, Vosges*).

C - La durée de l'accueil

Le CLEO propose 3 types d'activités :

- Le mercredi en période scolaire à Noyon, soit 40 fois par an, de 13h30 à 17h00.
- Le samedi en période scolaire (à discrétion du directeur) en forêt, dans le parc de l'abbaye d'Ourscamp, de 14h00 à 17h00.

- Des camps de 3 à 5 jours à chaque vacances scolaires, à l'extérieur (Baie de Sommes, Vosges, Alsace, Alpes, ..), soit 25 jours par an.

D - Le public accueilli

L'Association est ouverte à tous les mineurs de 7 à 14 ans habitants ou scolarisés à Noyon, et occasionnellement aux mineurs venant des villages aux alentours.

L'Association est un lieu ouvert à tous, quelle que soit leur appartenance ethnique, culturelle, sociale ou religieuse.

C - L'équipe d'encadrement

Le Directeur du centre est Christophe LE TOULLEC, BAFD , né le 30 septembre 1971. Il est joignable au 06 730 739 67.

L'animateur est le Frère Eduardo (Eduardo RETAMAL)

II. Objectifs principaux du Projet Éducatif

Le projet Éducatif s'inscrit dans le prolongement des statuts de l'Association CLEO et de son Projet Educatif. Il veut mettre l'accent sur la mixité sociale. Notre mission est de contribuer à l'éducation de l'enfant en privilégiant la socialisation, l'apprentissage à l'autonomie et la relation avec l'environnement. Le tout en lien avec les parents que nous cherchons à associer à notre démarche.

III. Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques

Pour sortir le jeunes d'une société de plus en plus "individualiste", nous voulons permettre aux enfants de découvrir "l'autre" à travers les loisirs et dans la vie quotidienne. Il s'agit, dans un esprit de générosité, de favoriser l'échange, l'entraide et le respect entre enfants d'âges différents.

Pour ce faire nous nous fixons comme objectifs de :

- Éduquer l'enfant à la citoyenneté, en lui permettant de parler des sujets de société, de s'investir et de s'engager au sein du CLEO.

- Promouvoir les valeurs (contraintes) de la vie en collectivité, en lui permettant de s'engager par l'entraide, le service pour le bon déroulement des activités du CLEO.
- L'apprentissage à l'autonomie, en lui permettant de se responsabiliser, de participer et de réfléchir comment améliorer le quotidien, notamment après un conflit.
- Redonner une place à l'adulte, en lui permettant de le respecter, de découvrir des personnes qui s'engagent dans un métier ou un service à la population.

V. Projet de fonctionnement

A - Modalité d'inscription

Pour adhérer à notre Association et participer à nos activités, la famille paie une cotisation annuelle (10 €) et devient ainsi "membre du CLEO". Elle s'engage à avoir un minimum de régularité.

Pour chaque activités, il est demandé une participation (1€) en début de journée. En cas de difficultés, la famille peut en parler au père Samuel.

B - Horaires

Le CLEO fonctionne pour ses membres tous les mercredis en période scolaire à Noyon, de 13h30 à 17h00 et un samedi par mois en période scolaire (pour le moment 1 fois par mois) en forêt, dans le parc de l'abbaye, de 13h30 à 17h00.

En fonction du nombre de places disponibles, les familles s'inscrivent pour les camps de 3 à 5 jours à chaque vacances scolaires, à l'extérieur (Baie de Sommes, Vosges, Alsace, Alpes, ..). Les familles reçoivent une fiche d'inscription avec les informations sur les activités proposées, les affaires à prévoir et les horaires.

C - Règles de Vie

Elles sont indispensables à la vie en collectivité. Elles sont définies avec les enfants afin de les responsabiliser et de leur permettre de percevoir les limites de la vie ensemble. Les animateurs veillent à ce qu'elles mettent en avant le respect de l'autre, notamment le respect des besoins de chacun (alimentation, espace nécessaire pour les activités...). Ils peuvent évoquer certaines règles d'hygiène et de rangement.

Les règles non négociables concernent des règles de sécurité :

- interdiction de quitter les lieux sans avertir
- obligation de passer par l'accueil et de saluer le directeur à l'arrivée et au départ.
- inscription sur le registre de présence et de transport.
- interdiction de jouer dans les toilettes
- le respect des 10 commandements du CLEOsiens affichés dans la salle.

Le non respect des règles de vie peut entraîner des sanctions qui peuvent aussi être définies avec les enfants. L'enfant perçoit clairement quand il franchit les limites fixées ensemble. Nous ne tolérerons bien sûr aucun châtiment corporel ni toute autre punition qui porterait atteinte à la sécurité et l'intégrité des enfants.

L'animateur peut donner lui-même sa sanction. En cas de sanction d'exclusion, cela est vue de manière collégiale avec le directeur.

D - Journée type du Mercredi

L'Association souhaite offrir plusieurs types d'activités, pour répondre aux objectifs formulés. Elle s'articule autour de quatre axes :

- Témoignage de vie et réflexion
- Activité manuelle
- Activité défis
- Jeux

Une après-midi s'articule autour de cinq temps :

1 - Jeux de collaboration, de coopération et de stratégie (Cluedo Géant, enquête, jeux de piste, jeux de société, loup garou, dames, échec)

2 - Bricolage, art, création, réalisation de jeux (nichoir à oiseaux, échasses, damier, ...)

3 - Sport (Foot, basket, tennis de table, teck, relais, ...)

4 - Discussions et débats (à partir d'un événement tiré de l'actualité locale ou nationale ou par le témoignage d'une personne extérieure sur un récit de voyage, une expérience professionnelle, ...)

5 - Temps de silence ou d'intériorité (à partir d'une peinture, musique, chanson, slam, ...)

Programme type :

13h30	Rencontre des parents et acheminement des enfants
14h00	Accueil et temps libre

14h15	Réunion et réflexion : témoignage de vie, vidéo, actualité
14h30	Activités en groupes
15h40	Début du temps libre : jeux à emprunter, préparation du goûter, ...
16h00	Goûter (BN, Thé et coca)
16h15	Jeux communs ou temps libre
16h45	Intériorité : Question posée sur le thème du début
17h00	Adieux déchirants

E - Les "mini séjours" (Camps)

Des camps de 3 à 5 jours à chaque vacances scolaires (laisser à la discrétion du directeur), à l'extérieur, dans le même esprit que les mercredis.

F - Budget

L'Association financera par elle-même une partie de ses activités grâce aux cotisations des mineurs accueillis et des aides des collectivités. De plus, elle sollicitera les collectivités locales pour obtenir des aides matérielles, logistiques ou financières. Pour assurer ce suivi, elle tiendra un cahier de comptabilité.

VI. Projet d'Animation et d'Activité

A - Activités de plein air

Les animateurs ont le choix d'organiser des petits jeux ou grands jeux. Pour cela, ils s'appliqueront à varier les lieux (terrain de foot, pelouse autour de la maison). Aussi, ils disposent du parc de la ville de Noyon et du parc d'Ourscamp. Ils veilleront à préserver l'esprit d'équipe et le respect des règles fixées au début de jeux.

Aussi ces temps peuvent être l'occasion de découverte de la faune et de la flore, soit par l'observation (animaux, différentes espèces, jeux herbier...), soit par l'expérience (plantations...), soit par une intervention (agent de l'O.N.F., agent de V.N.F., agence de l'eau...). Ils veilleront à respecter et à découvrir l'environnement. L'animateur aidera l'enfant à voir les implications concrètes de ce qu'il découvre.

Certaines activités peuvent comptabiliser des points et récompenser l'équipe gagnante d'un palmarès de jeux.

L'animateur veillera à éviter tout esprit de rivalité et de compétition qui pourrait entraîner un dénigrement de l'autre. De plus, la mixité des équipes sera un point particulier d'attention.

B - Activités Manuelles et Culturelles

Les enfants développent leurs compétences artistiques et s'engagent à aller au bout de l'activité. Par les activités manuelles l'enfant découvre ses capacités et éprouve le plaisir d'en acquérir d'autres. L'animateur veillera à éveiller l'enfant au beau, spécialement dans ce qu'il peut créer.

Un atelier est organisé par un animateur ou par une personne extérieure le mercredi après midi et durant les camps.

Pour certaines occasions, les enfants peuvent confectionner divers objets destinés à être vendus au "Marché de Noël", pour financer le camp ski par exemple. C'est l'occasion de les responsabiliser et de leur faire prendre part à l'organisation.

Les enfants préparent également la fête de fin d'année. Ils élaborent ensemble des spectacles (théâtres, ombres chinoises, marionnettes, ...).

L'enfant satisfait ainsi son besoin de créer tout en développant ses capacités relationnelles par le fait de se mettre en projets avec les autres enfants et les animateurs. L'animateur veillera à promouvoir les notions de rangement, d'entraide et de respect.

Aussi des sorties culturelles sont prévues pour éveiller la curiosité et augmenter le champ de connaissance de leur environnement, donnant ainsi de la matière aux projets (visite de la maison Calvin, la bibliothèque, la mairie, les expos et spectacles proposés au Chevalet, ...)

C - Activités Réflexive

Un animateur propose une réflexion qui a pour but d'ouvrir les enfants à un sujet de société.

Cette réflexion peut porter soit sur un thème général comme la solidarité. En ce cas, l'animateur s'appuiera sur un documentaire vidéo ou des extraits de film comme "le 8ème jours", pour évoquer le handicap. Cela peut donner lieu à un témoignage d'un professionnel et à une action auprès d'un institut comme "Ribécourt", ou l'hôpital de Noyon.

Cette réflexion peut porter soit sur un évènement local ou national comme les jeux Olympiques. Cela donnera lieu à des jeux sur les valeurs de l'olympisme, à un témoignage d'un sportif, sur l'apprentissage d'un nouveau sport (hockey).

L'animateur veillera à relater l'évènement et à susciter les réactions chez l'enfant. Il donnera l'espace d'expression à l'enfant pour exprimer ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas.

Les parents sont tenus au courant du sujet traité pour en reparler avec leur enfants. Le dialogue instauré entre parents et enfants sur un autre sujet

que la vie quotidienne, donne lieu à un retour de ceux-ci qu'en ont les rencontres en début ou fin d'activité.

C - Activités Exceptionnelles

Au cours de l'année ou lors des camps, les enfants peuvent participer à des prestations extérieures encadrées par du personnel qualifié : Tir à l'arc, initiations au roller, hockey, sport d'eau vive, ski, vitrail, poterie, ferme pédagogique... .

Aussi les événements locaux, comme le marché de Noël, le marché des fruits rouges offrent de nombreuses animations en lien avec la municipalité, le savoir faire et les traditions de la région noyonnaise.

C - Activités Festives

Les anniversaires, les événements nationaux, régionaux, historiques ou religieux sont de bonnes occasions pour manifester la convivialité de la vie collective. Les parents et bénévoles y sont parfois invités comme spectateurs ou comme collaborateurs, pour aider à organiser (loto, fête de fin d'année, brocante, retour de camps, ...)

Les parents apprennent à se connaître entre eux et prennent le temps de discuter avec l'ensemble de l'équipe. Ces moments sont agréables et entretiennent les relations les uns avec les autres, indispensables à notre collaboration.

Cette collaboration et cet esprit collectif au sein de l'évènement partagé, instaure un climat festif, où l'adulte est vu comme une cheville ouvrière d'un moment de convivialité. Il participe aussi au climat de dialogue et de confiance.

D - Les grands

Dans le souci de la responsabilisation des enfants, nous sommes attentifs à les faire participer au maximum à la préparation des activités. Les plus grands seront sollicités pour préparer, animer, arbitrer un petit jeu avec les plus petits. C'est une manière de les responsabiliser. C'est aussi l'occasion de leur donner un avant goût de la formation BAFA.

En contre partie, ils bénéficient d'activités appropriées à leur tranche d'âge (Bowling, cinéma, patinoire, fête foraine, paint-ball, ...).

E - Les temps libres

Des temps libres sont prévus durant le mercredi après midi ou pendant les camps. Les animateurs veillent à mettre à leur disposition des ballons, des balles, des jeux d'extérieur ou d'intérieur.

Les animateurs veillent à la sécurité des enfants pendant ces moments par une surveillance attentive en se répartissant sur les zones (salle, terrain de foot). Aussi Ils veilleront à être disponibles à ces moments propices aux échanges et au partage. De plus ils veilleront à ce que chacun profite de ce temps. Le cas échéant, l'animateur organisera un jeu ou proposera à un grand d'organiser un jeu improvisé ou un concours, tournois de jeux de société ou un défi(s.).

F - Les temps calmes

Ils sont proposés surtout pendant les camps pour permettre aux enfants de récupérer après une activité physique. Il s'agit d'organiser un moment propice au repos ou à la relaxation (livres, musique, projection de film...). C'est le moment, où les animateurs à tour de rôle, peuvent faire une pause café ou se détendre.

G - Les rencontre "inter-centre"

Il peut nous arriver de partager un rassemblement ou un séjour avec une autre association comme le Club de la joie de Noyon, la Belle Porte de Compiègne ou ODJNDB d'Alsace. C'est l'occasion pour les enfants de faire connaissance avec d'autres enfants et de voir des organisations différentes.

H - Formation

Nous veillons à la formation BAFA de nos animateurs afin de leur donner les moyens d'avoir la qualification de leur responsabilité sur le centre. Nous leur dégageons du temps et finançons une partie de la formation (théorie et approfondissement). Nous accueillons aussi des BAFA stagiaires, c'est l'occasion de nous renouveler dans les jeux. C'est aussi l'occasion pour les enfants de fréquenter d'autres adultes.

VII . Évaluation

Nous évaluons à la fin de chaque période l'atteinte de nos objectifs :

- Éduquer l'enfant à la citoyenneté :

Évaluer la motivation des enfants dans la participation aux activités qui ont touché les événements de Noyon, tant culturels, que festifs.

Évaluer l'intérêt qu'il porte dans la connaissance des événements et de leurs origines.

- Promouvoir les valeurs de la vie collectivité :

Évaluer le degré()d'implication des enfants dans les activités proposées

Évaluer sa socialisation dans l'accueil des enfants nouveaux ou d'âges différents.
Évaluer sa capacité à parler sans s'énerver face à une opinion ou une manière de faire différente, tant dans les jeux communs que dans les temps libres.
Évaluer son degré d'initiative durant les temps libres.
Évaluer la quantité, la gravité et l'origine des conflits.

- Acquérir les principes l'Autonomie :

Évaluer sa prise de responsabilité, sa capacité à organiser et de participer
Évaluer l'implication dans les tâches collectives
Évaluer son respect face au rangement, au bien matériel et à l'espace de chacun.
Évaluer l'atteinte d'une finalité dans une activité manuelle ou un projet : être allé jusqu'au bout, organiser une représentation.

- Redonner la place de l'adulte :

Évaluer le degré(s) d'implication des animateurs dans la gestion des projets menés par les enfants, ou la gestion des conflits pendant les temps libres.
Évaluer la participation et l'engagement des parents et bénévoles autour d'un projet (kermesse).
Évaluer les moments de convivialité ou de collaboration.

- Sensibiliser à l'environnement :

Évaluer leurs intérêt pour le beau, le naturel et la gratuit que nous renvoie l'environnement, au service de nos besoins.

VIII. Communication

Les animateurs veilleront en premier lieu à communiquer avec les enfants pour annoncer le programme, faire les avis, pour recadrer le cas échéant.

Aussi le CLEO communiquera avec les parents pour informer, pour solliciter la collaboration sur un projet ou un évènement, mais aussi pour prévenir d'une difficulté avec un enfant dont ils sont responsables.

Par soucis de sécurité et de conformité, le CLEO communiquera avec la Direction Départementale de la Cohésion sociale, de la jeunesse et des Sports pour informer et demander conseil dans l'organisation de ses activités ordinaires et extraordinaires.

Le CLEO aura à cœur de communiquer dans son environnement spécialement dans les médias de la municipalité, de la communauté de commune, du département et de la région.

IX. Conclusion

En raison de la durée et de la fréquence d'accueil des enfants, ainsi que des différents lieux que nous pouvons mettre à leur disposition, nous pouvons offrir aux enfants un lieu de vie et de loisirs où ils peuvent s'épanouir dans un cadre adapté et sécurisant, entièrement dédié à leur éducation et leur épanouissement.

Notre but est de leur offrir des journées de "rêves". Nous voulons les sortir des activités dites de "consommation" et leur proposer de véritables activités de loisir qui mettent l'accent sur le dépassement de soit dans le jeu et les défis, la plongée dans l'imaginaire et l'audace dans les décors.

Tout au long de l'année, nous proposons un large éventail d'activités culturelles, manuelles, sportives et ludiques. Dans les loisirs et dans les moments de vie quotidienne, nos jeunes sont sensibilisés au partage, à la tolérance et la générosité.

Aussi nous les invitons à avoir un esprit critique sur le déroulement des activités et sur leur participation. Nous mettons un point d'honneur à souligner l'importance de la bienveillance, tant dans la participation que dans la relecture.

Depuis un certain nombre d'années, l'environnement des enfants s'est détérioré. On constate une certaine banalisation de la violence, les dangers de la drogue, l'insécurité grandissante. Cela nous invite à une permanence et une régularité plus grande dans l'acte éducatif proposé. Notre but est donc d'éduquer par le jeu et la prise de responsabilités en formant aux valeurs principales de la vie.

Pour cela nous essayons de favoriser :

- la vie de groupe et l'accueil des différences dans un groupe humain de type familiale.
- la participation active dans la communauté humaine, aussi bien dans les jeux organisés et les loisirs, que dans les temps de vie quotidienne.
- la proposition d'engagement et de responsabilité adaptée aux âges, aux activités et aux moments de la journée.
- l'attention portée à la nature, à la beauté, à la gratuité, ...